



MARCHES PUBLICS DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

ETUDE HYDROGEOLOGIQUE RELATIVE À L'ESTIMATION DES VOLUMES PRELEVABLES À L'ÉCHELLE DU SAGE OISE MOYENNE

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE (A.A.P.C)

Procédure adaptée – conformément aux articles L.2123-1 et R.2123-1 et suivants du code de la commande Publique

Objet de la consultation :

Le présent marché a pour objet de confier au prestataire retenu la réalisation d'une étude hydrogéologique type HMUC afin de définir des volumes prélevables actuels et futures devant permettre d'assurer la coexistence normale entre les usages anthropiques de la ressource et le bon fonctionnement écologique de l'hydrosystème à l'échelle du bassin Oise-Moyenne.

Personne publique : Syndicat Mixte Oise-Moyenne (SMOM)

Pouvoir adjudicateur : Monsieur le Président du SMOM

Contact : Mme RENAUT Delphine
Chargée de mission SAGE
delphine.renaut@oisemoyenne.fr
06 76 33 36 73

Conditions de remise des offres : 11 septembre 2024 à 12h00

1435 bd Cambronne
60 400 NOYON

Partenaire financier :



1 – NOM ET ADRESSE DU POUVOIR ADJUDICATEUR : SYNDICAT MIXTE OISE-MOYENNE

Président : M. Luc DEGONVILLE

- 1435 bd Cambronne
- 60 400 NOYON
- luc.degonville@oisemoyenne.fr

2 – PROCEDURE

Procédure adaptée – conformément aux articles L.2124-1 et R.2124-1 et suivants du code de la commande Publique

3 – INTITULE ET OBJET DU MARCHÉ

ÉTUDE HYDROGEOLOGIQUE RELATIVE À L'ESTIMATION DES VOLUMES PRELEVABLES À L'ÉCHELLE DU SAGE OISE MOYENNE

Démarrage prévisionnel de la mission : automne 2024

Délai d'exécution de la mission : 24 mois

4 – CARACTERISTIQUES DE LA MISSION

Le présent marché a pour objet de décrire les prestations à effectuer par le titulaire du marché pour le compte du Syndicat Mixte Oise-Moyenne (SMOM), structure porteuse du SAGE Oise-Moyenne.

L'objet du marché est de réaliser une étude hydrogéologique type HMUC afin de définir des volumes prélevables actuels et futures devant permettre d'assurer la coexistence normale entre les usages anthropiques de la ressource et le bon fonctionnement écologique de l'hydrosystème à l'échelle du bassin Oise-Moyenne.

Il comporte plusieurs 4 phases :

- Phase 1 : État des lieux du territoire et caractérisation de l'hydrosystème
- Phase 2 : Diagnostic et croisement des différents volets (HMUC)
- Phase 3 : Quantification des volumes potentiellement mobilisables et prélevables
- Phase 4 : Perspectives et recommandations

5 – DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES

Le **11 septembre 2024 à 12h00**, par voie électronique sur le profil d'acheteur du SMOA à l'adresse suivante <https://www.marches-securises.fr>. Les renseignements techniques et administratifs peuvent être obtenus auprès de sebastien.deschamps@smoa.fr - 06 12 30 08 72 & delphine.renaut@oisemoyenne.fr - 06 76 33 36 73

6 – JUSTIFICATIFS À PRODUIRE À L'APPUI DE L'OFFRE

Sont demandés les justificatifs et toutes pièces permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières de l'entreprise. Les offres seront sélectionnées sur la base des éléments fournis. Le projet de marché sera composé au minimum de :

- L'acte d'engagement (A.E.) et ses annexes à compléter par les représentants qualifiés des entreprises ayant vocation à être titulaire du marché,
- Le cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P.) : à accepter sans aucune modification daté et signé,
- Le cahier des clauses techniques particulières (C.C.T.P) et ses annexes : à accepter sans aucune modification daté et signé,
- La décomposition du prix global et forfaitaire précisant les coûts par type de prestation : à rédiger par le candidat,
- Une note méthodologique avec un planning prévisionnel détaillé et la présentation des moyens.

7 – CRITERES D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Le jugement des offres sera effectué dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique selon les critères indiqués ci-dessous et pondérés de la manière suivante :

Critères	Pondération
1- Méthodologie et moyens mis en oeuvre	60 = 60 points
2- Prix des prestations	40 = 40 points

Le critère 1 « méthodologie et moyens mis en oeuvre » se décompose comme suit :

- **50 points** : moyens humains dédiés (qualifications et compétences en matière d'études similaires), matériels mis en œuvre, mode opératoire et pertinence de la méthodologie employée pour l'atteinte des objectifs dans les différentes phases de l'étude.
- **10 points** : planning prévisionnel détaillé

Pour le critère 2 « prix des prestations », la méthode des écarts est utilisée pour attribuer les points : la décomposition du prix global et forfaitaire sera le document de base :

- La meilleure offre en termes de prix correspond à une note de 40 ;
- La différence entre cette offre de prix et celles des autres candidats est calculée en %

L'addition de chacune des notes pondérées, relatives à chaque critère, permettra d'obtenir un classement. Tous les calculs (addition, multiplication, soustraction et division) s'arrêteront deux chiffres maximum après la virgule (utilisation de l'outil EXCEL).

Le maître d'ouvrage se réserve le droit de recourir à la négociation avec les candidats qui proposent les soumissions les plus intéressantes.

Toutefois, il ne sera pas tenu d'y recourir. Dans le cadre d'une éventuelle négociation, le maître d'ouvrage pourra auditionner les candidats pour optimiser les offres et enrichir ses évaluations.